

tenue par Monsieur GRABOY-GROBESCO, magistrat-désigné

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500415	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre GRABOY-GROBESCO
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire REFERE PRECONTRACTUEL : 1°) d'ordonner la suspension de la signature du contrat litigieux jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la présente requête; 2°) d'annuler la procédure d'attribution du marché litigieux ; 3°) d'enjoindre à l'EPIC de reprendre la procédure à un stade conforme au CPMP ; 4°) de confier l'analyse à une commission nouvellement composée, excluant toute personne ayant ou ayant eu des liens professionnels ou économiques avec l'attributaire pressentie ou son groupe après communication intégrale des documents d'évaluation ; 5°) de condamner l'EPIC aux entiers dépens.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE TAHITIBULL	M. A.. B..
Défendeur	TE ITO RAU NO MOOREA MAIAO ENGIE SERVICES / POLYDIESEL	M. C.. D.. SOCIETE

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 20/08/2025

Le président du tribunal